



Taj Mahal n'hésite pas à dénoncer la surspécialisation de la musique : « Si tu n'as pas besoin du blues, peut-être que tu peux aussi te passer d'oxygène ? » page B4

ÉDITORIAL / MONDE / POLITIQUE / ANNONCES CLASSÉES

Retrato en Branco e Prieto

À quelques jours du début du Festival, le journaliste Marvin Courage fait la rencontre au Café Sarajevo d'un énigmatique personnage qui lui parle de Wilbur Harden, trompettiste méconnu, disparu sans laisser de traces il y a trente ans.



Ma semaine, il faut le dire, avait commencé sur une fausse note, stridente au max, émise par le téléphone à neuf heures du matin dimanche, en pleine nuit, quoi ! Il m'avait toujours été difficile d'admettre que l'univers soit déjà en action à pareille heure.

— Marv, je te réveille ?

Angela, qui d'autre ? Ces jours-ci, les appels importuns ont remplacé les Prozac, prescription de son doc, sans doute !

— Bon, qu'est-ce que t'as à me vendre aujourd'hui ? Le cancer ?

Non contente de carburer à l'angoisse, mon ex se recyclait en Vox Fatalis : Ella, elle avait tiré sa dernière révérence la veille. Une chance que j'étais resté couché ; l'annonce m'aurait scié les jambes comme le diabète celles de Lady Fitzgerald ! Physiquement, Ella me rappelait ma mère, partie en Haïti pour l'éte, dont je m'ennuyais tel un bébé sevré. Peu nostalgique de nature, je me suis pourtant tapé le coffret des *Songbooks*.

Au moins, la triste nouvelle me dispense de chercher un sujet de chronique. Espresso en main, j'allume mon Mac. Par réflexe, je pianote l'adresse de JazzNet sur le Web. Les éloges à Ella pleuvent depuis les quatre coins du globe.

Tant qu'à surfer, je seine des renseignements. Wilbur Harden n'apparaît dans aucune base de données ; à peine le cite-t-on dans une discographie de Coltrane. À croire qu'il n'a jamais existé ! Le *Dictionnaire du jazz* m'assure du contraire : trompettiste né en Alabama, Harden fait ses débuts au sein d'orchestres de R'n'B avant de rejoindre Yusef Lateef, à Detroit en 57. Installé l'année suivante à NY, Harden endisque aux côtés de Trane et de Tommy Flanagan.

Hospitalisé en 59, il quitte l'hôpital en 62 sans laisser de traces. « Au mystère qui entoure cette disparition, poursuit l'article, s'ajoutent le peu de renseignements biographiques (à commencer par sa date exacte de naissance et des détails sur ses années de formation) et l'absence de toute photo. En revanche, la notoriété de ses partenaires lui a permis de passer à la postérité malgré le petit nombre de ses enregistrements regroupés essentiellement sur une année de carrière. »

L'inconnu du Sarajevo avait raison : cette histoire m'intrigue. Quelques clics et j'accoste au forum Blue Note pour lancer un appel à quiconque détendrait des indices sur ce Réjean Ducharme du jazz. Au nombre de bouteilles que je vide par semaine, je peux bien en jeter une à la mer, non ? Et puis, ça fera changement des débats stériles sur le compte de Wynton Marsalis !

■ ■ ■

En attendant, j'ai d'autres chats à fouetter ! Notamment, le Cat de la Sainte-Cat qui cette année encore a repris possession du quadrilatère de la Place des Arts. On a bloqué la circulation et l'éte déverse des flots de vacanciers. Dans les haut-parleurs des scènes extérieures crépite une jam-balayà sonore bien relevée : jazz, blues et de rythmes du monde, New-Orleans-en-Québec, rien de moins !

Ma collègue Sonia m'accompagne au spectacle de Gilberto Gil qui donne le coup d'envoi officiel, en remplacement de Keith Jarrett.

— C'est quoi : jazz, blues ?

Sa candeur m'amuse. Sonia aime bien, connaît peu, a le goût et le temps d'apprendre. Je lui fais un topo sur Gil, qui roule sa bossa nova depuis belle lurette, dixit le dépliant. De la chanson engagée, très class qui rompt avec le legs de Jobim et embrasse le rock, normal, pour un musicien originaire de la nation métisse en excelsis. Détails, j'assure à Sonia qu'elle a juste à se laisser posséder par la musique.

En chemin, la couverture d'un bouquin d'Hodier en vitrine chez le libraire de la place me coupe le sifflet. Cette photo de Lester Young, sax en bouche, comme un uppercut en pleine gueule : mon dandy du Sarajevo est le sosie intégral du Prez des ténors !

Domain : Witch Hunt

Vers une solution financière globale ?

DANIEL LEMAY

Les problèmes « structurels » de financement du Festival de jazz de Montréal devraient bientôt trouver une solution valable et durable, si l'on en croit les déclarations officielles faites hier au cocktail d'ouverture du 17^e FIJM.

À l'exception du ministre canadien des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, qui représentait le gouvernement fédéral, tous les ministres, maires et présidents qui ont défilé au micro ont exprimé clairement leur volonté de concertation afin d'assurer le développement du Festival de jazz et, selon leurs besoins respectifs, des autres grands festivals montréalais : Juste pour rire, FrancoFolies et Festival des films du monde.

Il était beaucoup question de gros sous, hier dans les petits cercles du FIJM. La manchette d'un quotidien montréalais a provoqué l'émission immédiate d'une « mise au point » du FIJM qui touchait deux aspects de l'organisation : son déficit et la possibilité d'un changement de lieu.

Le Festival international de jazz de Montréal, a expliqué hier son président Alain Simard, s'autofinance à 90 %, sur un budget de l'ordre de 10 millions. En 1995, le Festival a accumulé un déficit d'opération de 270 000 \$ dont Alain Simard fait état par ailleurs dans un encadré intitulé « Le mythe du Festival subventionné », en page 4 de son « programme officiel gratuit ». Évoquant la « situation sérieuse », et l'atteinte du « seuil critique », Simard explique la mise en vente de la carte (5 \$) des Amis du Festival — il s'attend à en tirer 200 000 \$ —, invitant « fortement » les festivaliers à s'abreuver et à se sustenter sur le site : « Il en va de la survie de votre Festival, dans sa formule

actuelle de spectacles gratuits au coeur du centre-ville. » Avouez que nous ne sommes pas loin du cri d'alarme, même si la direction du FIJM dit se bien garder d'ameuter le public et les organismes subventionnaires.

Que veut le FIJM, au juste, a demandé *La Presse* à Alain Simard. « Nous ne voulons pas plus de subventions culturelles ; à ce point de vue, nous sommes bien servis. Elles nous assurent la qualité artistique et la diversité, autant chez les musiciens de la scène locale que dans l'avant-garde internationale.

« Le problème, c'est que nous n'avons pas accès aux programmes d'aide aux infrastructures, contrairement aux théâtres ou aux musées qui peuvent investir dans le béton, comme on dit. Cette année, l'aménagement du site nous coûte un million, les services de nettoyage et de sécurité, plus de 650 000 \$. Ce fardeau entrave notre développement. »

Simard voit une solution possible dans le partage des retombées économiques des festivals. Selon une récente étude de la Chaire de Tourisme de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM (citée en pages 10 et 11 du programme), les quatre grands festivals génèrent ensemble plus de 140 millions d'activité économique et 54 millions de recettes fiscales pour les gouvernements. Simard réclame « un retour équitable » sur ces millions dont plus de la moitié est généré par le FIJM.

Et le déficit ? « On ne parle que d'un petit déficit de 270 millions », a lancé Serge Ménard, le ministre responsable de la Métropole, qui n'a pas accusé son lapsus, pas plus que la majorité des invités, distraits par le soleil et les premiers éclats de la musique. M. Ménard a assuré le Festival que son ministère allait se faire un coordonnateur actif dans la recherche d'une solution. La ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, Rita Dionne-Marsolais, a rappelé pour sa part que le gouvernement québécois avait « investi » 400 000 \$ dans le FIJM mais que, en cette période de « discipline financière », il ne pouvait faire plus. « Profitant de la présence » de M. Dion, elle a invité le fédéral à « réinvestir au Québec » les impôts perçus ici. Le fédéral verse 193 000 \$ au FIJM.

M. Dion, qui la suivait au micro, n'y a pas fait la moindre allusion se contentant de souhaiter aux invités « Bon festival ! Enjoy it ! » Le maire de Montréal, Pierre Bourque, s'est montré plus pressé. « Je suis en contact quotidien avec M. Simard, a-t-il déclaré à *La Presse*, et nous allons trouver une solution. Le Festival de jazz, c'est le coeur du coeur de la ville. Cette solution, toutefois, n'appartient pas qu'à nous. Montréal (qui verse une subvention de 75 000 \$) est peut-être la ville la plus pauvre mais ce n'est pas le cas de la région. »

— Il y a eu une chicane récemment sur la « propriété » des lieux...

— Le Grand Prix change de formule l'an prochain. On renégocie tout à partir de zéro.

Le jazz est dans la place pour y rester. A moins, dira Alain Simard, que « les circonstances nous obligent à déménager dans un site où on pourra faire payer les gens. Mais notre crédo, c'est la gratuité ».

Garrett s'est enfin trouvé

ALAIN BRUNET

« I said God is good ! » s'écriait le chanteur. À s'époumoner de telle façon sur la Scène du Maurier, le soliste du Gospel Heirs d'Halifax m'a presque convaincu. Presque, je dis bien. Car le ciel venait de se dégager après avoir été dégueulasse la journée durant.

Car la douche serait essentiellement musicale, onze journées durant. S'éclipsait avec ces contingents de cumulo-nimbus toute l'anxiété du journaliste au pied d'un Everest de travail... mais aussi de pure jouissance.

C'était entre deux « sets » du concert de Kenny Garrett auquel participait Pat Metheny, vêtu de son invariable chandail rayé — un tatouage ? s'est interrogé mon voisin de palier. La formule rentable, soupireraient les jazzophiles avant cette rencontre prévue au Spectrum. Plusieurs, méfiants, ne se sont pas présentés au premier sommet de pointures du 17^e FIJM.

Erreur, les amis.

Non seulement Pat-la-mitaine ne s'est-il pas enchevêtré dans les tics de sa pop instrumentale (redondante, avons-nous déjà noté), mais encore s'est-il présenté sous son meilleur jour en tant qu'instrumentiste. Non seulement n'a-t-il pas tenté de jouer les Jim Hall de service, mais encore nous a-t-il ravis.

Au centre de l'action, ce n'était pas Metheny, remarquez. Il était l'équipier d'un trio fabuleux, dirigé par l'un des très grands souffleurs de saxophone alto. Chéri par Miles jusqu'à la mort de ce dernier, Kenny Garrett a mis un certain temps avant de trouver sa propre équation en tant que leader.

C'est vous dire que Garrett m'avait déçu lors de son passage précédent au Festival. Du sous-Miles électrique, sans réelle profondeur. Or, la parution successive de *Trilogy* et *Pursuance*, deux albums où les standards étaient puissamment relus par le musicien, où Cole Porter (*Night And Day*) se mariait avec John Coltrane (*Giant Steps*, *Pursuance*, *Equinox*, *Alabama*, *Liberia*, etc.). Où les harmonies de Pat Metheny soutenaient sobrement les éclats de Kenny Garrett.

Hier, nous avions affaire à un musicien qui s'était trouvé tant sur le plan du jeu que sur celui du leadership — il était accompagné par l'imperturbable contrebassiste Nat Reeves et de l'impétueux batteur Brian Blade. Assumant ses allégeances coltraniennes, le saxophoniste redevenait ce musicien magnifique que nous avions découvert aux côtés du regretté cat des cats.



Pat Metheny et Kenny Garrett

Les standards défilaient avec une fraîcheur dont on ne soupçonnait pas Garrett capable de leur donner.

Nous aurons eu droit à une série de solos tout simplement infernaux, ponctués de saccades, d'ébats paroxystiques, d'échanges stratosphériques entre saxophone et guitare-synthétiseur. Avant le rappel, la dernière série de mesures nous aura tous fait dresser les poils sur les bras.

Durant la pause, j'ai passé vingt minutes de bonheur au pied de la Place du Maurier, là où la pianiste montréalaise Dinah Vero se produisait. De sa trompette, son frère Samuel émettait un son tout simplement impressionnant, pendant qu'André Leroux nous démontait une fois de plus qu'il était un de nos meilleurs souffleurs de ténor, que le batteur Martin

Auguste était à nous faire l'illustration de son grand talent, que Lawrence Bjornson venait d'être sélectionné sur la listes des jeunes cracks de la contrebasse. Attention à Dinah Vero, dois-je vous rappeler. Elle est encore à circonscrire les matériaux de son art, reste qu'elle s'annonce comme la prochaine grande jazzwoman du Québec.

Avant de retrouver mon clavier chéri, j'ai fait une halte de vingt minutes au Monument National, question de vous ramener une autre tranche d'atmosphère. Les jazzophiles y étaient recueillis. Basse contre basse, Alain Caron et Michel Donato y tricotaient leurs meilleures étoffes.

Nous étions bel et bien en train d'inaugurer le 17^e Festival international de jazz de Montréal.



Météo-radar! ...pour 2 à 3 heures de tranquillité



Environnement Canada

Environnement Canada

Frais applicables
1 900 565-4455

pique-nique/BBQ
renovation
golf

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Occasion ratée

Le projet fédéral de création d'une Commission nationale des valeurs mobilières traduit l'insensibilité d'Ottawa à l'égard de certaines régions. Il s'agit d'un cas où les intérêts de Toronto et du gouvernement fédéral se confondent, mais non pas pour le bien de l'ensemble de la fédération.



Philippe Dubuisson

Le premier ministre du Québec a raison dans ce cas de décrier le « braquage » d'Ottawa face à une compétence clairement provinciale. Il ne faut pas se surprendre de l'opposition du Québec et de la Colombie-Britannique à ce projet, où l'on retrouve les deuxième et troisième places boursières canadiennes en importance.

Le projet ne date pas d'hier. En effet, Ottawa s'y intéresse depuis près de trente ans. Il aura toutefois fallu attendre que les provinces de l'Atlantique demandent à se désister de cette responsabilité pour que le gouvernement fédéral trouve prétexte pour passer à l'action.

Le projet satisfait pleinement le milieu financier de Toronto, d'où s'exerce un puissant lobby en faveur d'un seul organisme de réglementation des valeurs mobilières situé dans la Ville reine. Ce lobby s'est accentué depuis l'acquisition des principales maisons de courtage par les grandes banques canadiennes et la percée de ces dernières dans l'industrie des fonds de placement.

Le rôle d'une commission est d'agir à titre de chien de garde officiel des marchés des valeurs mobilières. Il existe présentement douze commissions des valeurs au Canada, soit une dans chacune des provinces et territoires. Une compagnie canadienne doit déposer un prospectus dans chaque province où elle veut réunir des capitaux.

Ottawa argue qu'une seule commission aurait l'avantage d'être plus efficace et moins onéreuse pour les émetteurs de valeurs mobilières. Cela permettrait aussi au Canada de tenter de mettre un frein au nombre grandissant de compagnies canadiennes cotées sur les Bourses américaines et de répondre à la menace du NASDAQ.

Mais rien n'est moins certain. Les différences de réglementation entre les diverses commissions provinciales ne sont pas très importantes et la tendance est à l'harmonisation. Aux États-Unis, la Securities & Exchange Commission n'est pas plus efficace et moins chère que les commissions canadiennes. Il est aussi nécessaire pour les émetteurs américains de déposer des documents dans chacun des États pour se conformer aux lois anti-fraude. La bureaucratie n'y est pas moins lourde.

Et surtout, s'il existe quelque efficacité à gagner avec une seule commission canadienne, celle-ci ne surpasse pas les inconvénients qui l'accompagnent. Les commissions du Québec et de la Colombie-Britannique ont développé une expertise dans le secteur de l'exploration minière (les actions accréditives) et des titres à faible capitalisation. Cette expertise serait noyée dans une seule commission torontoise.

Il ne faut pas non plus croire qu'une seule commission torontoise serait à l'écoute des besoins particuliers de Montréal et Vancouver. Or, la Commission des valeurs mobilières du Québec a un rôle de premier plan à jouer dans la relance du secteur financier de Montréal, notamment par le truchement d'une Bourse pour les PME, ce vieux projet de second marché où s'échangeraient les actions d'entreprises qui ne sont pas encore mûres pour la cote de la Bourse de Montréal. L'expérience des Centres financiers internationaux démontre qu'il ne faut pas compter sur l'appui de Toronto pour l'essor de Montréal et Vancouver. Les pertes d'emplois seraient aussi importantes pour ces deux villes. Une seule commission drainerait l'expertise que l'on y retrouve.

Le gouvernement fédéral a raté une belle occasion de favoriser la coopération et l'harmonisation entre les provinces pour satisfaire ses visées et celles de Toronto, qu'il confond avec l'intérêt national.



DROITS RÉSERVÉS

La patate chaude

Le président Bill Clinton réclame que la réunion du Groupe des Sept devienne un sommet sur le terrorisme international. C'est une façon pour lui de réagir à l'attentat de Dharan, en Arabie Saoudite, qui a fait 19 morts parmi les soldats américains qui y sont stationnés.



Frédéric Wagnière

Mais on ne voit pas ce que les chefs d'État et de gouvernement des sept plus gros pays industrialisés pourront faire de concret. Ils se sont préparés à discuter de bien d'autres choses à Lyon et ne sont vraisemblablement pas disposés à parler d'un problème qui ne les concerne qu'indirectement. Le problème est, en effet, que les 30 000 Américains dans la région du golfe Persique ne sont pas accueillis à bras ouverts par tous, comme c'est déjà souvent arrivé en 50 ans. Leur mission, et celle des petits contingents britannique et français, est issue de la guerre contre l'Irak pour déloger ce pays du Koweït, en 1990-91. L'Irak continue à présenter une menace pour le Koweït et l'Arabie Saoudite, alors que l'Iran rêve d'étendre sa révolution islamique dans les émirats du Golfe et vers la Mecque.

La vraie raison est que cette région est un gros producteur de pétrole. Si elle était contrôlée par un pays, comme l'Irak ou l'Iran, qui n'a aucune sympathie pour les États-Unis et les autres pays industrialisés, il y aurait des conséquences graves pour l'économie mondiale. Les GIs ne sont pas là dans le cadre d'une mission de maintien de la paix des Nations unies, mais pour garantir que le pétrole continue de couler.

Mais beaucoup d'Arabes de la région voient ça d'un autre oeil. Ils ont souvent peu de sympathie pour les monar-

chies régnantes, estimant qu'elles sont trop occidentalisées et pas assez proches de la religion ou, au contraire, trop autoritaires. Comme l'attentat de Dharan le montre, les mouvements d'opposition existent et font sentir leur présence par un des seuls moyens dont ils disposent dans un pays qui n'a pas d'institutions démocratiques.

Les soldats américains sont une cible idéale, car ils sont de toute évidence étroitement liés au gouvernement; mais, étant des étrangers, on peut les attaquer sans mettre en danger le tissu complexe de liens familiaux et d'alliances qui est à la base de la société saoudienne. L'espoir des opposants est de faire partir les troupes américaines, comme l'attentat de Beyrouth de 1981 les avait fait quitter le Liban. Le gouvernement saoudien devrait alors se montrer plus prévenant à l'égard de ses sujets.

On voit qu'il ne s'agit pas de terrorisme international, comme il en existait dans les années 70 et 80, mais d'un problème régional bien défini. Le seul aspect qui mérite vraiment d'être soulevé au Sommet est l'attitude beaucoup plus amicale de l'Europe à l'égard de l'Iran, que Washington cherche à ostraciser. Mais il y a des forums qui se prêteraient beaucoup mieux à débattre le problème du Golfe qu'un sommet économique, à commencer par le Conseil de sécurité des Nations unies.

En réalité, le président Clinton sent que ces 30 000 hommes de troupe représentent un danger politique pour lui et il voudrait partager la responsabilité de leur maintien au Moyen-Orient avec ceux qui profitent aussi du pétrole du Golfe, en particulier le Japon et l'Europe. Mais le Sommet n'est d'aucune utilité pour résoudre le vrai problème qui continue à couver.

Le Sommet ne sera d'aucune utilité pour résoudre le vrai problème qui continue à couver.

OPINIONS

La lutte des syndiqués de Kenworth: un modèle à suivre

SERGE PORTELANCE

L'auteur est représentant national des TCA-Québec, affecté au dossier Kenworth.

Tout récemment, on me faisait part des propos de l'éditorialiste en chef de *La Presse*, M. Alain Dubuc, propos parus dans le numéro du 14 juin de ce journal. Ses commentaires sur la réouverture possible de l'usine de camions Kenworth, de Sainte-Thérèse, moyennant une participation pécuniaire du gouvernement et de ses partenaires, visaient à réclamer que le gouvernement, donc la collectivité québécoise, « ne mette pas une cenne noire » dans cette affaire.

À ses dires, cette fermeture serait le résultat d'une gaffe. Il invoque deux raisons pour supporter son argument. L'une est économique, l'autre politique et sociale.

Sur la question économique, plus précisément au sujet des subventions aux entreprises, il ne nous apprend pas grand-chose, affirmant surtout que le gouvernement doit être plus vigilant et plus restrictif à cet égard. Là où M. Dubuc manque le bateau, c'est lorsqu'il oublie que les lois au Québec en ce qui concerne les fermetures d'entreprises sont à toutes fins utiles quasi inexistantes. Les entreprises de grande, moyenne ou petite envergure, sur-

tout lorsqu'elles proviennent d'un pays étranger, peuvent faire la pluie et le beau temps sans pour cela être inquiétées. De cela, il n'en dit pas un mot.

En effet, rien n'empêche ces dernières, après de nombreuses années d'opération, d'exploitation des ressources, de la main-d'oeuvre et de son savoir, de quitter le pays ou la province pour d'autres lieux plus cléments et économiquement plus profitables. Ces compagnies choisissent des terres d'accueil où les lois et la réglementation constituent un moindre mal tant au point de vue environnemental, que social et politique. Kenworth, de Sainte-Thérèse, n'était certes pas une entreprise non rentable. Cependant, dans la foulée des restructurations, des consolidations, du « faire plus avec moins », et dans la recherche continue de maximisation des profits, les entreprises (surtout les multinationales) ont le beau jeu et sont devenues expertes en la matière. Les travailleurs et les travailleuses sont à leur merci. Les conditions sociales, le plan humain, les obligations morales, l'essor d'une région ou d'une communauté ne font pas partie de leurs plans.

En ce qui a trait à la seconde raison, celle politique et sociale, M. Dubuc se fait à la fois juge et juré quand il qualifie la grève contre

Paccar de stupide. Je me dois de lui répondre qu'il ne connaît pas les détails du dossier.

L'usine de Sainte-Thérèse n'est qu'un maillon de Paccar au même titre que les autres usines. De là à prétendre qu'elle était le maillon faible de la chaîne, j'aimerais ajouter que, dans le contexte d'une multinationale telle que Paccar, toutes les usines sont vulnérables. Paccar en est au moins à sa quatrième fermeture dans l'industrie du camion en Amérique du Nord et à sa deuxième au Canada. Donc, ce n'est pas une première pour cette multinationale. Nous savions Paccar capable d'une telle décision, qui aurait pu survenir à tout moment durant ses 29 années de production à Sainte-Thérèse, mais rien dans les enjeux à la table de négociation ne laissait entrevoir une telle décision. Paccar est une entreprise qui a toujours été très avare quant aux informations sur son développement ou sur ses intentions. L'usine de Sainte-Thérèse était vieille et désuète, soit, mais il en a presque toujours été ainsi, au cours de toutes ces années. Paccar n'y a injecté en fonds que le strict nécessaire pour la maintenir en vie. Malgré cela, dans des conditions où l'équipement et les installations utilisés par l'entreprise faisaient état de son âge, la qualité et la

quantité de camions produits à cette usine étaient fort appréciables. Quant au creux cyclique dans l'industrie du camion, Sainte-Thérèse était à son maximum de production, à l'été 1995, son carnet de commandes étant alors bien rempli pour au moins un an d'avance. Le marché, en fait, n'a entrepris sa descente que vers octobre 95, après le début de la grève. La capacité de production de Paccar n'était alors plus à son maximum et une nouvelle acquisition au Mexique fut rendue publique en septembre 95. Mais, dans les annales, 1995 constituait sa meilleure année tant au niveau de la production que des profits.

Je désire finalement répondre à l'argument qui porte sur les demandes prétendument excessives du syndicat. L'amélioration du fonds de retraite désuet des employés était la demande qui a amené les membres de l'unité-usine à opter pour la grève. Ce que le syndicat voulait, c'est que l'augmentation pécuniaire proposée par l'employeur soit utilisée pour améliorer le fonds de retraite plutôt que le taux horaire. Ce n'est que par la suite que le syndicat a compris la réticence de l'employeur à améliorer le fonds de retraite. Lorsque cette même augmentation est transposée sur le taux horaire plutôt que

dans un fonds de retraite, l'obligation de l'employeur se termine avec la cessation d'emploi d'un travailleur ou lors d'une fermeture. Cependant, si cette augmentation est placée dans le fonds de retraite, l'obligation de l'employeur dans le cas de cessation d'emploi ou de fermeture se continue puisqu'il doit assumer les coûts actuariels du fonds de retraite des employés et ce, sur plusieurs années. C'est au cours des séances de négociations qui ont suivi le début de la grève que la stratégie de l'employeur visant à fermer l'usine de Sainte-Thérèse s'est développée; mais il devenait clair que son intention datait d'avant cette grève.

Les travailleurs et travailleuses de Kenworth, de Sainte-Thérèse, ont agi de bonne foi et avec dignité afin d'améliorer leurs conditions de vie à long terme. Comme citoyens/citoyennes du Québec, nous devons être fiers et solidaires avec eux. Ils et elles forment un groupe de travailleurs et de travailleuses de 850 personnes dont la moyenne d'âge est d'environ 40 ans qui entretiennent une retraite très difficile avec peu de ressources. Leur lutte doit être un modèle pour signaler au gouvernement l'urgence d'agir et pour conscientiser le monde des affaires à cette réalité.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



KHOBAR

Attentat revendiqué

■ L'enquête sur l'attentat de Khobar, en Arabie Saoudite, qui a tué 19 militaires américains, s'annonçait difficile hier alors que les corps des victimes étaient rapatriés et que, sur le plan diplomatique, les États-Unis mobilisaient le monde contre le terrorisme. Deux groupes inconnus ont revendiqué l'attentat de mardi soir, qui a fait également 550 blessés de diverses nationalités, mais le département d'État américain a indiqué n'avoir aucun élément pour juger de leur crédibilité. Le quotidien de langue arabe basée à Londres *al-Arab* a rapporté qu'il avait reçu un appel anonyme revendiquant l'attentat d'un groupe se nommant « la Légion du Martyr Abdallah al-Huzaifi », du nom d'un militant islamiste saoudien décapité par Ryad. Un groupe inconnu s'appelant « Hezbollah-Golfe » a également revendiqué cette action.

d'après AFP

DÉSARMEMENT

Sursis d'un mois

■ Il n'y aura pas d'accord cette fin de semaine à Genève sur un traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT), mais les diplomates de 61 pays ont un sursis d'un mois pour étudier un ultime texte de compromis. La date butoir du 28 juin avait initialement été fixée par la conférence du désarmement elle-même, ce jour étant la fin de sa deuxième session de l'année. L'Inde a réaffirmé avec force hier soir encore, par la voix du chef de sa délégation, M^{me} Arundhati Ghose, son opposition catégorique à être obligatoirement membre du traité parce qu'il ne comporte pas d'engagement contraignant des cinq « grands » de procéder à un désarmement nucléaire et perpétuerait donc, selon elle, leur « monopole » atomique.

d'après AFP

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Coalition de droite

■ Les trois partis de la coalition sortante ont signé hier un accord pour former un gouvernement minoritaire, près d'un mois après les élections législatives qui n'ont pas donné de majorité. Le texte a été paraphé par les trois partis de centre droit : l'Alliance civique démocratique (ODA, de Jan Kavloda), le Parti démocrate civique (de Vaclav Klaus) et les Chrétiens démocrates (de Josef Lux). Cependant il semblerait que l'attribution des portefeuilles clés pose encore problème. Vaclav Klaus doit désormais trouver une entente avec les sociaux-démocrates de Milos Zeman, sortis en position de force des élections des 31 mai et 1^{er} juin derniers, pour pouvoir former un gouvernement minoritaire.

d'après Reuter

ARGENTINE

Les mères n'oublient pas

■ Dix-neuf ans après leur première marche, le 30 avril 1977, les mères de jeunes Argentins disparus, passées à l'histoire sous le nom des « Folles de la place de Mai », ont effectué hier à Buenos Aires leur millième marche de protestation sur la place de Mai, sous les fenêtres du palais présidentiel. Ces mères, dont le mouvement s'est structuré au fil des ans, ont été les premières à attirer l'attention de l'opinion publique internationale sur les nombreuses exactions commises sous la dictature militaire de 1976 à 1983. Selon les organismes de protection des droits de l'homme, ce sont trente mille personnes qui ont été enlevées, torturées, assassinées et qui sont aujourd'hui portées disparues. Le chiffre officiel fait état de neuf mille disparitions. Pour cette millième marche, si certains des slogans s'élevaient « contre l'impunité et l'oubli », d'autres protestaient « contre la faim et le chômage ».

d'après AFP

Karadzic défie le monde

Le leader serbe de Bosnie maintient ses exigences

d'après AFP
PALE

Radovan Karadzic, président de la Republika Srpska (RS, entité serbe de Bosnie) a continué à défier le monde en réclamant hier des concessions pour renoncer à se présenter aux élections.

M. Karadzic a aussi perturbé hier, en y déléguant un avocat, l'ouverture des audiences publiques du Tribunal pénal international (TPI), devant conduire à la délivrance d'un mandat d'arrêt international contre le président de la RS, mis en accusation pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide.

« De fortes pressions sont exercées sur moi pour que je renonce à poser ma candidature aux élections », a déclaré M. Karadzic, qui s'exprimait devant la direction de son Parti démocratique (SDS, au

pouvoir), réunie en prélude à la convention du SDS, convoquée pour aujourd'hui, à Pale, près de Sarajevo.

« Nous sommes prêts à le faire (renoncer) à condition que la communauté internationale fournisse certaines garanties et accorde à la RS ce qui lui revient de droit », a ajouté M. Karadzic, sans élaborer ses propos.

Avant même que M. Karadzic énonce personnellement les conditions qu'il entend obtenir pour se retirer de la scène politique, le secrétaire d'État américain adjoint

aux Affaires européennes, John Kornblum, lui donnait la réponse, lors de sa visite à Sarajevo : « Nous n'accepterons aucune condition. Nous n'avons été informés officiellement d'aucune condition » mise à la démission de M. Karadzic.

Mercredi, une source proche du gouvernement de Pale avait indiqué à l'AFP que M. Karadzic était prêt à renoncer au pouvoir si la communauté internationale accordait à la RS un degré de souveraineté égale à celui d'un État.

Farouchement hostile à tout resserrement des liens entre la RS et la Fédération croato-musulmane, les deux entités composant la Bosnie-Herzégovine, M. Karadzic a accusé la communauté internationale de chercher à « anéantir, à rendre la RS nulle et non avenue ».

En posant des conditions à son retrait, M. Karadzic passe outre aux avertissements de Belgrade, qui ré-

clamant pour la première fois officiellement son limogeage « immédiat » avait menacé mardi de « prendre toutes les mesures » à sa portée contre les institutions et les individus qui continueraient de violer les accords de paix de Dayton.

M. Karadzic, selon le bulletin indépendant VIP, édité à Belgrade, demande également que la ville stratégique de Brcko (nord-est) reste aux mains des Serbes et que l'arbitrage, qui doit être rendu avant le 14 décembre, ne porte que sur la zone de séparation entre les deux entités.

Le Tribunal pénal international (TPI) sur les crimes de guerre en ex-Yugoslavie a refusé hier la présence sur le banc de la défense d'un avocat mandaté par M. Karadzic, dont la mise en accusation publique a commencé à La Haye avec celle de son co-accusé, le général Ratko Mladic.

L'ONU proche d'un accord sur Haïti

d'après AFP et PC
NEW YORK

Le Conseil de sécurité de l'ONU est proche d'un accord qui devrait permettre à la communauté internationale de maintenir une présence militaire et policière en Haïti au-delà du 30 juin, a indiqué hier un responsable américain aux Nations unies.

Le mandat de la Mission des Nations unies en Haïti (MINUHA), expire en effet dimanche, et la Chine ne voyait pas la nécessité de prolonger une nouvelle fois l'opération qui aurait dû prendre fin théoriquement en février dernier. Mais Pékin a levé hier ses objections et le vote « sans doute unanime », devrait se tenir aujourd'hui à l'ONU.

Il y aura certainement une « nouvelle mission de l'ONU » en Haïti avec 1300 soldats, notamment canadiens, qui seront là pour « appuyer » 300 policiers internationaux chargés de poursuivre la professionnalisation de la police nationale haïtienne, a indiqué le diplomate américain, qui a requis l'anonymat.

Sur les 1300 soldats, 600 seront financés par l'ONU et 700 par des « contributions volontaires », a-t-il précisé. L'opération s'appellera « Mission d'appui des Nations unies en Haïti » (MANUH) et son mandat sera fixé à cinq mois, selon cette source.

À Ottawa, Colin Stewart, porte-parole du ministère des Affaires étrangères, a indiqué que le Canada était prêt à maintenir ses 700 soldats en Haïti mais que sa contribution financière restait à préciser.

Le 31 mai dernier, le nouveau président haïtien René Préval avait demandé au Conseil de sécurité d'autoriser la présence d'une force multinationale pour une période supplémentaire de six mois.

Cadeau canadien au pape

Le pape Jean-Paul II caresse l'oeuvre d'un sculpteur québécois, Louis Riverin, que lui a remis en cadeau hier matin le premier ministre Jean Chrétien, de passage au Vatican, en route pour le G7 à Lyon.



PHOTO CP

Les deux Cessna américains ont été abattus hors de l'espace aérien cubain

YANN PINEAU

Les deux Cessna américains abattus le 24 février par la chasse cubaine l'ont été en dehors de l'espace aérien cubain, indique le rapport de la commission d'enquête de l'OACI chargée de faire la lumière sur cette affaire.

Toutefois, le conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale s'est abstenu de condamner Cuba dans une résolution adoptée hier. Le conseil s'est également borné à prendre note du rapport d'enquête et à le transmettre au conseil de sécurité de l'ONU.

À l'issue du conseil, on criait victoire tant du côté de la délégation américaine que du côté de la délégation cubaine.

Le secrétaire aux Transports américain, Federico Pena, a qualifié la résolution de « nette victoire pour tous les peuples civilisés » et a salué l'objectivité du rapport d'enquête.

Pour sa part, le président de l'Assemblée nationale cubaine, Ricardo Alarcon, s'est déclaré très satisfait que Cuba ne soit pas condamné par le conseil de l'OACI. Il a également souligné que le conseil n'avait fait que prendre acte du

rapport d'enquête, sans émettre d'appréciation.

M. Alarcon a indiqué qu'il y avait des différences très substantielles entre le projet de résolution présenté par les Américains (condamnant Cuba) et la résolution finale, beaucoup plus neutre.

Le rapport a signalé entre autres, sans pouvoir l'expliquer, qu'il y avait des différences notables entre les enregistrements des conversations des pilotes de chasse cubains fournies par Cuba et par les États-Unis. Les données enregistrées par les radars des deux pays ne concordent pas non plus.

REPÈRES / Russie

Les ambitions d'Alexandre Lebed

CATHERINE TRIOMPHE

de l'Agence France-Presse, MOSCOU

Le président russe Boris Eltsine a annulé inopinément hier tous ses voyages en province prévus avant le second tour de l'élection présidentielle le 3 juillet, tandis que le général Alexandre Lebed, le nouvel homme fort de la sécurité nationale, a réclamé des pouvoirs accrus pour lutter contre le crime et la corruption.

Le président a lancé un appel aux habitants des petites villes — où le candidat communiste Guennadi Ziouganov a fait ses meilleurs scores au premier tour — à « voter pour la Russie, pour le bien-être et l'épanouissement de votre grande et petite patrie » tout en reconnaissant que « longtemps (leurs) intérêts avaient été oubliés par l'État ».

Affichant ses ambitions, le bouillant général nationaliste Alexandre Lebed a revendiqué de son côté des pouvoirs « décisionnels » légaux pour le Conseil de sécurité, l'organe suprême chargé de la sécurité de l'État sous la présidence de Boris Eltsine, qui n'a selon la Constitution qu'un rôle consultatif.

Le général Lebed avait été bombardé par Boris Eltsine secrétaire du Conseil national de sécurité, deux jours après avoir réuni sur son nom 15 % des suffrages au premier tour.

Celui que beaucoup surnomment déjà le no 2 du Kremlin — avant le premier ministre Viktor Tchernomyrdine — a annoncé son intention de s'attaquer pêle-mêle aux questions de sécurité, de corruption, de criminalité, d'économie, voire de politique étrangère.

Nouveau « tsar » de la sécurité nationale, M. Lebed se voit volontiers en Robin des Bois pourfendeur des « truands » qui se sont accaparés les richesses du pays.

Il trouve également son mot à dire sur le programme élaboré au printemps dernier par le gouvernement russe, qui prévoit de dédommager les épargnants dont l'hyperinflation des premières années de réformes économiques a mangé toutes les économies.

Puisque le gouvernement ne peut pas verser rapidement les 170 milliards de dollars promis, M. Lebed a offert de les rembourser en partie en nature, avec des « terres inutilisées » ou des produits de consommation, comme des machi-

nes à laver le linge encore rares en Russie.

M. Lebed n'a pas non plus renié un document diffusé mercredi soir par l'agence Interfax, qui lui attribuait des vues en matière de politique étrangère et d'économie inspirées par 40 ans de guerre froide.

Tout en déclarant qu'il n'était pas directement l'auteur de ce document, M. Lebed a reconnu hier qu'il s'agissait d'une base de travail au Conseil de sécurité.

Ce texte recommande notamment d'imposer des restrictions aux voyages à l'étranger des scientifiques russes détenteurs d'informations sensibles. Et de contrôler plus sévèrement l'octroi de visas aux citoyens non russes, après avoir « classé les États selon leur bienveillance envers la Russie ».

Enfin, il préconise de renforcer la présence de l'État dans l'économie, ne serait-ce que pour « garantir la stabilité du processus d'investissements », sous la forme de « groupes financiers et industriels ayant des liaisons claires avec le pouvoir », une recommandation partagée par les communistes.

En fait, le général Lebed est prêt à s'occuper de tout — il a égale-

ment promis de reprendre en main le dossier tchétchène — pendant que Eltsine « resterait formellement assis sur le trône, s'adonnant principalement au tennis et à la vodka », commentait hier Pavel Felgenhauer, chroniqueur militaire du quotidien libéral *Sevodnya*.

« Lebed essaie d'accaparer tous les pouvoirs qu'il peut maintenant, car il sait très bien qu'il risque de tout perdre après le second tour », commente Sergueï Parkhomenko, rédacteur en chef du magazine d'informations *Itoqui*. « C'est tout à fait dans le style d'Eltsine de se débarrasser de lui du jour au lendemain, dès qu'il n'aura plus besoin de lui ».

Mais Alexandre Lebed a refusé d'imaginer hier que Boris Eltsine puisse le répudier. « Je ne crains pas pour mon avenir. La formule 'on t'utilise et on te jette' ne s'appliquera pas à moi », a-t-il affirmé avec l'assurance qui le caractérise.

La semaine dernière, au magazine allemand *Spiegel* qui l'interrogeait pour savoir s'il se voyait président à la prochaine échéance, au début du siècle prochain, il avait répondu : « Peut-être même avant ».

Jazz

Taj Mahal : le blues de la *business*

ALAIN DE REPENTIGNY

« Comment ça va, Alain ? Qu'est-ce que tu fais maintenant, vous (sic) ? » Taj Mahal est en forme, ça s'entend... en français. Après plus de 30 ans de carrière et au moins autant d'albums, le bluesman au chapeau a encore et toujours la passion du métier. « J'ai eu des ennuis avec la *business*, mais j'aime la musique, assure-t-il. Je ne suis pas la musique, je ne suis que son véhicule. »

Faut dire que l'ami Taj n'a pas été choyé par la radio, pas en Amérique du Nord en tout cas, à l'exception d'émissions spécifiquement consacrées au blues. D'ailleurs, l'homme au nom de monument n'hésite pas à dénoncer la surspécialisation de la musique : « Si tu n'as pas besoin du blues, peut-être que tu peux aussi te passer d'oxygène ? »

Ne vous y trompez pas, Taj Mahal n'a pas les 80 ans que son couvre-chef, sa voix rocailleuse et son répertoire classique laissent supposer. Fils de musicien de jazz — « il achetait des disques de jazz, me parlait de Lester Young, j'ai été très chanceux... » —, Henry Saint Clair Fredericks vient tout juste de fêter ses 54 ans. L'artiste qui doit son nom de scène au célèbre mausolée de marbre blanc d'Agra n'a pas non plus passé sa jeunesse sur une plantation de coton. Il est né à New

York et a étudié les origines de la musique afro-américaine à l'université du Massachusetts avant de fonder le groupe Rising Sons avec le fabuleux guitariste Ry Cooder (Paris, Texas) en 1965.

Comme sur son récent album *Phantom Blues*, où il reprend quantité de standards des années 40 et 50 empruntés à Fats Domino (*Let The Four Winds Blow*), Jessie Hill (*Ooh Poo Pah Doo*) et Doc Pomus (*Lonely Avenue*), Taj Mahal s'est donné comme mission de perpétuer la tradition de la musique afro-américaine et antillaise, « emprunter des chemins familiers tout en cherchant du nouveau » comme il le dit si bien. Mais avec lui, l'exercice n'a rien d'académique ; au contraire, son album respire le plaisir.

« Une bonne mélodie, c'est une bonne mélodie, dit-il encore. Les chansons les plus vieilles sur *Phantom Blues* ont 40 ans. C'est comme



Taj Mahal sera entouré ce soir au Spectrum d'un band pas piqué des vers dont le guitariste Johnny Lee Schell, le batteur Tony Braunagel, le bassiste Larry Fulcher et le saxophoniste Joe Sublett.

dans les années 60 alors que la plupart des musiciens étaient branchés sur la musique des années 30. Led Zeppelin a pigé dans le blues noir traditionnel, mais il lui a apporté quelque chose. Les groupes de l'invasion britannique n'avaient pas le même bagage qu'Elvis à Memphis, mais comme ils n'étaient justement pas du sud des États-Unis, ils

n'avaient pas à se préoccuper de la distinction entre Blancs et Noirs. J'ai toujours aimé le groupe Them (Van Morrison), j'ai bien connu Eric Burdon, j'adore John Mayall et Jeff Beck. »

Il est un autre *guitar hero* britannique que Mayall ne déteste pas et qui le lui rend bien en jouant deux blues allumés (*Here In The Dark*,

You've Got To Love Her With a Feeling) sur *Phantom Blues* : Eric Clapton. « Eric éprouve un amour véritable pour les musiciens qu'il admire », affirme Taj Mahal. C'est d'ailleurs un collaborateur de Slowhand, le guitariste John Porter qui a réalisé *Phantom Blues*.

Clapton et Porter ne seront du spectacle au Spectrum ce soir à 21 h, mais Taj Mahal sera entouré d'un band pas piqué des vers qui a beaucoup contribué à la qualité de *Phantom Blues*, dont le guitariste Johnny Lee Schell, le batteur Tony Braunagel, le bassiste Larry Fulcher et le saxophoniste Joe Sublett.

Une dernière question me chichotait. Sur l'album, la seule chanson écrite par Taj Mahal, *Lovin' In My Baby's Eyes*, est un petit bijou à saveur country, inspiré par Ray Charles.

— Pourquoi une seule composition, Taj ?

— C'est politique, répond sèchement l'homme qui, jusque-là, s'était montré très affable.

— Politique... mais encore ?

— Politique, répète-t-il. Je ne veux pas en dire plus. Je t'expliquerai une fois à Montréal... »

Encore la damnée *business* ! Heureusement que Taj Mahal aime la musique...

Frigo absent

Contrairement à ce qui était prévu, Johnny Frigo ne participera pas au spectacle du guitariste-trooner John Pizzarelli, le jeudi 4 juillet à 18 h, au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts.

Le célèbre violoniste, qui fête cette année son 80^e anniversaire, était l'un des deux invités spéciaux du John Pizzarelli Trio and The Big Band. La présence de Bucky Pizzarelli, le fameux guitariste des big bands (et père de John), est toutefois confirmée.

NOS CHOIX

Jane Bunnett

■ Effectuant une navette vigoureuse entre Paris, Toronto et La Havane, l'excellente saxophoniste canadienne Jane Bunnett s'est acquise une solide réputation à l'échelle internationale. Ce soir, elle nous propose un ensemble multiculturel, formé du trompettiste Larry Kramer, du saxophoniste Terry Yosany, du contrebassiste Roberto Occhipinti, du batteur Dafnis Prieto et du pianiste virtuose Hilario Duran.

Jane Bunnett se produit ce soir, 19 h, sur la Place du Maurier — à l'angle de De Maisonneuve et Jeanne-Mance

Lee Pui Ming

■ Cette Canadienne d'origine chinoise est l'une des rares musiciennes capables de conjuguer son riche patrimoine asiatique à l'improvisation libre ainsi qu'à la musique contemporaine de souche européenne. Compositrice de grand talent, elle s'avère aussi une pianiste hors du commun. Oreilles sensibles s'abstenir !

Lee Pui Ming se produit en solo, ce soir, 21 h, à la salle Beverly Webster Ralph du Musée d'art contemporain.

Breen LeBoeuf et la Bande à Parent

■ L'ex-Offenbach continue de sillonner les routes du Québec avec sa bîne d'incorrigible rocker. Ce soir, LeBoeuf se produit avec les musiciens de l'organiste Benoît Parent, dont une section de cinq cuivres. Après ce show-là, il se peut que vos blues ne passent plus dans votre porte...

Sur la scène Labatt Blues, à 19 h et 23 h.



Bullfrog : de gauche à droite, Desy Dilauro, Max Sansalone, Peter Santiago, Mark Robertson, Ian Babb et Eric San.

Le ouaouaron, prince du groove

ALAIN BRUNET

À l'instar des Brand New Heavies, Jamiroquai, Me'Shell Ndegéocello, Groove Collective et autres protagonistes d'une pop sophistiquée mêlant jazz, funk, hip hop, trip hop et R&B, Bullfrog se veut membre de l'aille montréalaise de la nouvelle génération groove. Comme le sont El Chakieh, The Click ou Soul O.

Une paire d'années plus tôt, les membres de Bullfrog bouffaient goulument tout ce que nombre d'observateurs branchés avaient provisoirement nommé acid-jazz. Avant d'aller aux sources du phénomène.

« J'ai toujours aimé les groupes funk, swing, latins, mais aussi ces excellents musiciens qui mêlaient jazz et R&B. Le guitariste Grant Green et le batteur Idris Muhammad, par exemple », rappelle Mark Robertson, guitariste, chanteur et

membre-fondateur de Bullfrog. D'abord connu sous l'appellation Public Enema, le sextuor a été rebaptisé il y a quelques mois. « À l'origine, ce nom était une farce. Lorsque notre affaire est devenue sérieuse, nous avons opté pour Bullfrog, qui signifie ouaouaron en français ; le terme s'inspire d'une expression amérindienne désignant ces grosses grenouilles que je chassais lorsque j'étais p'tit gars », explique Robertson, étymologiste à ses heures.

Mark Robertson chassait le ouaouaron dans la région de Gatineau ; vaguement franco-ontarien, son accent est celui d'un jeune homme ayant grandi dans les zones « frontalières ».

Dessy Dilauro, autre pilier du groupe, est Montréalaise d'origine italo-brésilienne, parmi les vraies chanteuses de potentiel R&B à pousser dans le jardin de Pierre Bourque.

Eric San, troisième variable fondamentale de l'équation Bullfrog, a grandi à Washington et Vancouver avant de s'immiscer sur notre scène hip hop.

Ainsi, la culture funk / soul / rhythm & blues de Robertson agit en surimpression avec la voix chaude de Dilauro et les connaissances hip hop, trip-hop et techno que manifeste le disc jockey de Bullfrog. S'ajoutent au trio le bassiste Peter Santiago, le batteur Robert Kraft, le saxophoniste-flûtiste Ian Babb.

Vu le peu d'intérêt manifesté par les maisons de disques d'ici, Bullfrog s'est organisé : un premier album aussi artisanal qu'éponyme a été lancé il y a quelques semaines. « Nous avons tout fait nous-mêmes, indique Robertson. Lorsque nous nous sommes retrouvés dans ce studio, nous étions quelque peu perdus dans tout cet équipement », admet Robertson lorsqu'on lui fait

remarquer le caractère inachevé de sa première production.

Qu'importe, ce disque doit être considéré comme un portfolio en vue d'une authentique signature. Car le buzz à l'endroit de Bullfrog est authentique. Et les filiales canadiennes des multinationales sont à faire leur magasinage.

« La semaine dernière à Toronto, raconte le guitariste, le groupe a joué dans le cadre du festival de jazz. Le Bamboo était plein à craquer, nous avons vendu plein de disques ! J'en fus le premier surpris. »

Lorsque le ouaouaron se met à coasser, vous l'embrassez. Il se transforme en prince du groove.

Dans le cadre de la série Jaz Groove, Bullfrog se produit ce soir et demain au Spectrum en haut, à compter de 23 h.

AUJOURD'HUI



Midi
Place du Complexe Desjardins
Trioide
Terrasse Salute Italia
Saroumbon
13h
Terrasse Salute Italia
Hot Pepper Dixie
14h (et 15h30)
Place du Complexe Desjardins
La Petite Ecole du Jazz
Terrasse Nescafé
Le Dixieband
15h
Terrasse Air Canada
Hot Pepper Dixie
16h (et 22h30)
Cinéma Imperial Ciné-Jazz
La musique de Kansas City
Scène du Maurier
Gardening with Alice
17h
Monument National
Janis Stephens Quartet
Terrasse Nescafé

Le Jazz Ensemble des Hautes-Laurentides
Terrasse Salute Italia
Les As du Dixieland
Terrasse Air Canada
Orun
17h30 (et 20h00)
Cinéma Imperial - Ciné-Jazz
Halo Satchmo, suivi de Rock & Roll revue
18h
Théâtre Maisonneuve
Wayne Shorter
Spectrum
Caribbean Jazz Project, avec Paquito D'Rivera,
Dave Samuels & Andy Narell
Scène du Maurier
Guy Nadon et la Pollution des Sons
19h
Spectrum en haut
Jesse Cook
Place du Maurier
Jane Bunnett
Scène Labatt Blues
Breen Leboeuf et La Bande à Parent
Terrasse Nescafé

Carole Vincelle
20h
Monument National
Michel Donato, avec Karen Young, Michel Rivard
Scène Labatt Blues Dry
Carol Welsman Quartet
Terrasse Air Canada
Quartango
Place d'Animation
Moment's Notice
20h30
Salle Wilfrid-Pelletier
Holly Cole Trio
21h
Spectrum de Montréal
Taj Mahal et ses musiciens. Invité Keb' Mo'
Musée d'art contemporain
Lee Pui Ming
Scène du Maurier
Roy Rogers & the Delta Rhythm Kings
Place du Maurier
Mieloski, Martin, and Wood
Scène Labatt Blues
Sherman Robertson

22h
Salle du Gesù
Jack DeJohnette's Oneness Quartet
Scène Labatt Blues Dry
Eval Manigat & Tchaka
Place d'Animation
La Bande à Mago
Terrasse Nescafé
Moment's Notice
22h
Spectrum en haut
Bullfrog
Scène du Maurier
Roy Rogers & the Delta Rhythm Kings
Scène Labatt Blues
Breen Leboeuf et La Bande à Parent
Minuit
Tente du Maurier
Bob Milne
Terrasse Nescafé
La Bande à Mago
0h30
Spectrum de Montréal
Sherman Robertson

Actualités

Les sociétaires de la Presse Canadienne ripostent au coup de force de Conrad Black

Chrétien se penchera sur les conséquences d'un démantèlement de l'agence

GILLES PAQUIN

Les sociétaires de la Presse Canadienne ont formé un front commun, hier, pour bloquer le coup de force des journaux de Conrad Black visant à détruire leur coopérative d'informations pour lui ravir sa place.

Dans un geste surprise, tous les sociétaires de la Presse Canadienne (PC) ont décidé de se retirer de l'agence en même temps que les deux groupes de Black, Hollinger et Southam, le 31 décembre prochain.

« Cela peut sembler contradictoire, mais nous nous retirons tous de la PC pour sauver la PC », a déclaré hier le président du conseil d'administration de l'agence et éditeur de *La Presse*, Roger D. Landry.

L'opération concertée des groupes Gesca (*La Presse*, *Le Nouvelliste*, *La Tribune* et *La Voix de l'Est*), Québecor (*Le Journal de Montréal*, *le Journal de Québec* et *le Winnipeg Sun*), ainsi que de tous les journaux indépendants, forcera Southam à tenir compte des conséquences de son geste, a-t-il dit.

Selon les règlements de la coopérative, le groupe Southam pouvait se dégager de toute responsabilité financière à son endroit en prévenant les autres sociétaires de son retrait six mois à l'avance. De là l'avis donné par Southam plus tôt cette semaine

et la volonté exprimée par Hollinger d'en faire autant dans les prochains jours pour partir le 31 décembre.

Ce faisant, les deux groupes de Conrad Black se lavaient les mains des engagements de la PC et laissaient les autres sociétaires porter seuls le fardeau d'une éventuelle fermeture de l'agence, soit une facture de 25 à 30 millions, estime M. Landry.

En annonçant à leur tour qu'ils quittent le navire, les journaux qui veulent préserver la Presse Canadienne obligent l'empire de Conrad Black à éponger sa part des éventuels frais de fermeture de la PC, ajoute M. Landry.

Les sociétaires de la PC versent une cotisation annuelle proportionnelle à leur tirage et leurs engagements financiers à son endroit reflètent également l'importance de leur publication. Un tel partage aurait donc imposé environ 41 % des frais à l'empire de Black.

Le président de Southam, Gordon Fisher, a reconnu qu'il ne s'attendait pas à cette riposte, a ajouté M. Landry. Il devra maintenant s'interroger sur la portée de sa décision puisqu'il se retrouve avec une note imprévue d'environ huit millions de dollars.

Tous les sociétaires se retrouvent maintenant dans la même position que Southam et les autres quotidiens de Black. Il

reste maintenant à voir si ceux qui veulent maintenir l'agence parviendront à contrer l'opération amorcée par Southam lors de l'assemblée générale spéciale du 15 juillet prochain.

Chrétien intervient

Le premier ministre Jean Chrétien a indiqué hier à Lyon, en France, où il prend part au sommet des pays du G-7, son intention de se pencher sur les conséquences pour le Canada d'un éventuel démantèlement de l'agence Presse Canadienne (PC).

M. Chrétien a déclaré que le retrait de Southam ainsi que les conséquences qu'il aura sur l'agence de presse nationale soulèvent des questions quant à la liberté de la presse et les dangers de la concentration de la propriété des journaux.

Black: « Sauver la PC »

De son côté, Conrad Black a déclaré hier, dans une entrevue accordée au *Globe and Mail* de Toronto, qu'il désirait sauver l'agence Presse Canadienne, y voyant une institution de valeur.

« Nous partageons certainement une grande part des préoccupations de l'administration de Southam au sujet de la Presse Canadienne et sur la façon d'obtenir plus de services à moindre prix, a-t-il dit, mais nous désirons que le tout se réalise de manière à préserver une sorte de version réformée de la PC. »

UN PETIT 2 \$

ÇA CHANGE LE MONDE...

ET 278 978 \$, ALORS!



139 489 personnes ont décidé de changer le monde en consacrant 2 \$ à l'achat d'un billet de loterie au profit du Fonds de Recherche de l'Institut de Cardiologie de Montréal, pour un grand total de 278 978 \$. Les représentants des réseaux d'affaires qui ont apporté leur concours à l'organisation de cette activité sont fiers d'avoir pu contribuer ainsi à la poursuite de la recherche sur les maladies cardio-vasculaires à l'Institut de Cardiologie de Montréal. Dans l'ordre habituel, Monsieur Gaston L'Heureux, Dr Raymond Carignan de l'Institut de Cardiologie de Montréal, Monsieur Mario Galella de la Banque Laurentienne, Monsieur Marc Daigle de l'Association des Concessionnaires Toyota de Montréal, Madame Françoise Auclair de Pharmaprix, Madame Hélène Lévesque du Syndicat canadien de la fonction publique, Monsieur Victor Rodgers de IGA et Monsieur Claude Blanchet, président du conseil d'administration du Fonds de Recherche.

# BILLETS	PRIX	GAGNANTS
001292	Toyota Corolla SD 1996	Anita Séguin
004144	Voyage d'une semaine en Californie	Dolores Piché
254552	Un abonnement - Théâtre Centre Molson	Lucille Meloche
284076	Voyage d'une semaine en Belgique	Claudio Brum
290255	Un ensemble d'électroménagers Inglis	Manon Magna
174939	5 onces d'or	R. Bernierthner
295382	Un forfait "la vie de châteaux"	Jana Lavoie
237411	Un certificat de placement - 1 000 \$ de la Banque Laurentienne	Roland Caron
288967	Un certificat de placement - 1 000 \$ de la Banque Laurentienne	Jean-Claude Després
290883	Un crédit-essence - 1 000 \$ de Petro-Canada	Mario Raymond

Dallaire présente des excuses aux Chrétien

JULES RICHER
de la Presse Canadienne, OTTAWA

André Dallaire, qui connaîtra son verdict aujourd'hui, a tenu hier à présenter des excuses publiques au premier ministre Jean Chrétien et à sa famille.

« Je peux dire à M. Chrétien, à Mme Chrétien et à sa famille que je regrette sincèrement et je m'excuse sincèrement pour les gestes que j'ai posés le 5 novembre », a dit Dallaire, à sa sortie du Palais de justice d'Ottawa, où se tient son procès pour tentative de meurtre sur M. Chrétien. Il s'agit de sa première déclaration publique depuis son arrestation.

Dallaire affirme qu'il n'est plus le même homme aujourd'hui « grâce à la médication qui m'a beaucoup changé depuis les six derniers mois. »

« L'ambivalence et les voix sont disparues maintenant. Alors, je suis un homme nouveau si on peut dire (...) Maintenant, je suis libéré. »

Armé d'un couteau, Dallaire, un Longueuillois âgé de 34 ans, se serait introduit par effraction, dans la nuit du 5 novembre dernier, au 24 promenade Sussex dans le but d'assassiner M. Chrétien. Il a renoncé à son projet lorsqu'il a été confronté à Mme Aline Chrétien, qui avait entendu des bruits à l'intérieur de la maison.

La Dr Dominique Bourget, qui traite Dallaire, a expliqué mardi, lors de son témoignage devant la cour, que son client souffre de « schizophrénie de type paranoïde ». Selon la psychiatre, celui-ci traversait une phase aiguë de sa maladie lorsqu'il est entré chez les Chrétien.

Hier, le juge Paul Bélanger, de la Cour provinciale de l'Ontario, a indiqué qu'il avait l'intention de rendre son verdict aujourd'hui. Il a également dit qu'il était convaincu que Dallaire ne se trouvait pas dans un état normal lorsqu'il a commis ses infractions.

« Je suis d'avis que la preuve est presque accablante à ce sujet », a-t-il souligné.

Même s'il est presque assuré que le juge Bélanger reconnaîtra que le jugement de Dallaire a été affecté par des troubles mentaux, ou en termes légaux qu'il n'est pas criminellement responsable, reste maintenant à savoir s'il va le déclarer coupable des crimes qu'on l'accuse. Outre la tentative de meurtre, il est aussi accusé d'entrée par effraction, de possession d'un couteau dans un dessein criminel et de s'être trouvé dans un maison dans un dessein criminel.

S'il devait être déclaré coupable, en particulier de la tentative de meurtre, Dallaire pourrait se voir imposer des conditions strictes pour contrôler sa maladie, allant à la limite jusqu'à l'internement. S'il est lavé de toute accusation, il pourrait être remis en liberté, ont expliqué les avocats.

Après avoir passé plusieurs mois en cure fermée à l'hôpital Royal d'Ottawa, Dallaire se trouve actuellement dans un foyer de groupe de la région où l'on exerce sur lui une surveillance.



UN ÉVÉNEMENT MULTIMÉDIA
EXPLOITANT DES IMAGES CINÉ-
MATOGRAPHIQUES EN TRANSPARENCE
SUR TROIS ÉCRANS
D'EAU GEANTS... UNE SYNERGIE
D'EFFETS VISUELS JAMAIS VUS!




SENSATION
GARANTIE



LES DINOSAURES ENVAHISSENT
LA SCÈNE AU CINÉMA SIMULATEUR.

**EXTRA!
EXTRA!**

CASCADES SPECTACULAIRES, BALLET AQUA-
TIQUE, POURSUITES ENDIABLÉES...

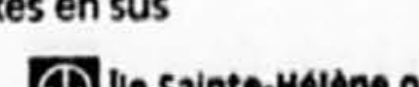
**PIERRE
et le Loup**

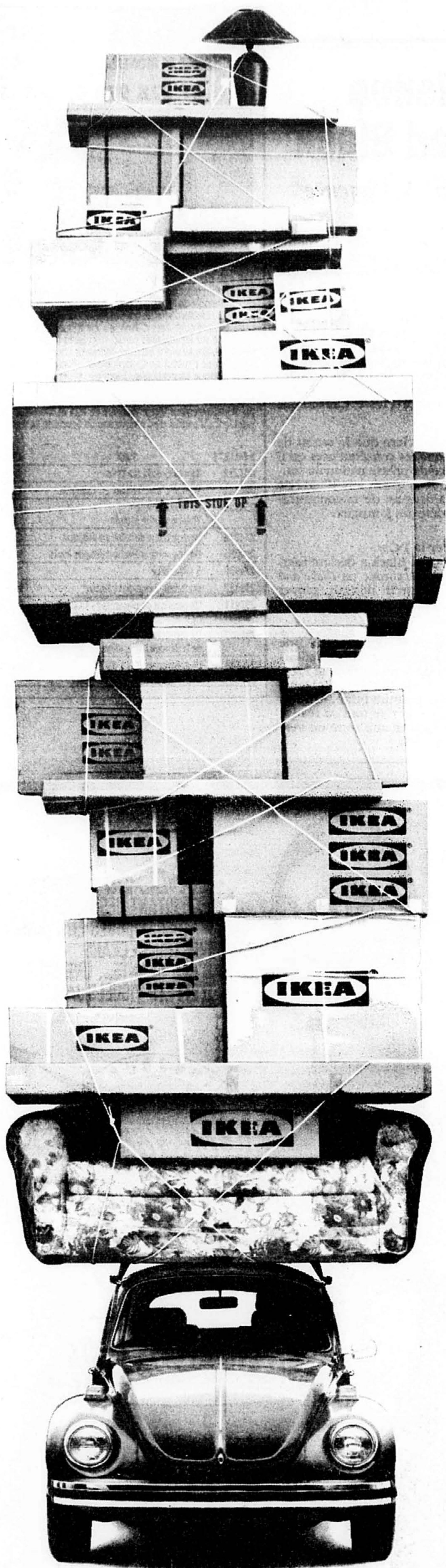
TROIS FOIS PAR JOUR, DE FABULEUX PERSON-
NAGES, ANIMÉS SOUS LE RYTHME D'UNE
MUSIQUE ENCHANTERESSE, ÉMERVEILLENT
VOS TOUT-PETITS.

INFO-GROUPE
FORAITS
d'entreprises/groupes :
(514) 935-5161
1 800 361-8020

Parc des Îles
de Montréal

Entrée sur le site : 11,41 \$* (Accès à la Grande Roue, à la Spirale, au Minirail et aux
spectacles à entrée libre seulement.) * Taxes en sus

Pour aller à La Ronde, prendre le métro et l'autobus c'est intelligent.  Ile Sainte-Hélène ou  169 - La Ronde (métro Papineau)



Jusqu'à 50% de rabais!

N'ayez crainte, nous livrons!

Impossible de passer à côté du seul et unique solde de l'année chez IKEA. Imaginez : jusqu'à 50 % de rabais sur une foule d'articles. De plus, durant la première semaine seulement, il sera tout aussi impossible de résister à nos offres spéciales à prix cassés et de ne pas reconnaître ceux qui en auront déjà profité : ils tournent très très lentement aux intersections.



«LE SEUL ET UNIQUE SOLDE DE L'ANNÉE»

Du samedi 22 juin au dimanche 7 juillet 1996

EN VIGUEUR JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. Fermé le 1^{er} juillet.
9191 boul. Cavendish (Autoroute 40 et Cavendish), Ville St-Laurent. Tél.: 738-2167.

Actualités

La Route verte: les coûts gonflent

ANNE-MARIE LABBÉ

Un an après l'annonce du projet de la Route verte, sept jeunes n'attendent plus que d'enfourcher leur vélo pour faire la promotion des 3000 kilomètres de routes cyclables qui relieront les différentes régions du Québec d'ici 2005.

Le ministre des Transports, Jacques Brassard, annonçait hier qu'il en coûtera 18 millions de plus que ce qui avait été prévu initialement pour aménager le réseau. Un budget total de 88 millions de dollars réparti sur dix ans devrait être nécessaire pour financer l'opération, selon une étude réalisée par Vélo-Québec.

La contribution du gouvernement pour cette année est de 2,3 millions pour la réalisation de voies cyclables sur le réseau routier entretenu par le ministère des Transports, et 2,1 millions additionnels pour l'asphaltage d'accotements sur une centaine de kilomètres de routes achalandées.

Le financement proviendra d'une part du gouvernement dans le cadre du Plan d'action jeunesse et d'autre part des municipalités, des MRC, des réseaux de parcs provinciaux et des adeptes du vélo. Le rapport de Vélo-Québec prévoit entre autres que l'imposition d'une vignette ou d'un droit à l'achat de chaque vélo pourrait constituer une des sources de financement. M. Brassard indique que le

Conseil des ministres devrait adopter des recommandations arrêtées des décisions à l'automne à ce sujet.

Entre-temps, des investissements comme la Véloroute des Bleuets au Lac Saint-Jean s'inscrivent dans la perspective de complétion du projet. M. Brassard fait lui-même du vélo lorsqu'il se retrouve chez lui, à Alma, et il prévoit que des milliers de gens se déplaceront pour aller pédaler au Lac Saint-Jean sur la nouvelle piste, dont 80 kilomètres seront construits au cours de l'été.

La Route verte « deviendra une infrastructure touristique dont le pouvoir attractif va être incroyable », a déclaré le ministre.

En tenant compte des pistes cyclables déjà aménagées, 32 % de l'itinéraire de la Route verte existe déjà, selon le directeur de Vélo-Québec, Jean-François Pronovost. C'est ce tronçon qu'utilisera l'équipe de cyclistes qui parcourront 11 villes et 10 parcs québécois dans le but de faire connaître la Route verte à la population.

« Ce n'est pas une tournée gros luxe, soumet le chef cycliste, Alexandre Ouimet. On fera du camping tout le long du trajet. »

La tournée Route verte partira de Ville-Marie, au Témiscamingue, le 3 juillet en direction de Gaspé, qu'elle devrait atteindre le 29 juillet. Les gens sont invités à joindre le groupe de cyclistes au cours de leurs randonnées.

Pédophile condamné à cinq ans de prison pour un attouchement

YVES BOISVERT

Yvon Masse, un pédophile montréalais de 49 ans, a été condamné hier à cinq ans de prison par la juge Suzanne Coupal, de la Cour du Québec, pour avoir commis un attouchement sexuel aux dépens d'un adolescent de 13 ans.

Le geste de Masse à lui seul (la masturbation de ce garçon) n'aurait pas justifié une telle peine, mais Masse est un récidiviste non repentant.

Entre 1978 et 1986, il a été condamné plusieurs fois pour des affaires de stupéfiants. En 1991, il écopait trois ans pour contacts sexuels avec des mineurs, incitation à la prostitution juvénile et sodomie. Dès sa sortie de prison, il entraînait en contact avec des adolescents.

Dans ce cas précis, Masse avait recueilli chez lui son jeune voisin et son frère, deux enfants abandonnés de leurs parents (mère alcoolique, père malade).

« C'est la seule personne qui m'a fait du bien dans toute ma vie », a dit pendant le procès l'adolescent victime de l'attouche-

ment. Masse prenait soin de lui, préparait ses repas, l'envoyait à l'école, etc. Un jour, cependant, le jeune a confié au travailleur social l'incident de l'attouchement sexuel.

Masse, qui s'est avoué coupable le jour où la juge Coupal allait prononcer son verdict, a écrit une longue lettre où il s'explique. Il se présente comme une sorte de missionnaire auprès des jeunes ados amochés par la vie, et ne voit rien de mal dans ses gestes. Deux rapports préparés pour la cour le décrivent comme un récidiviste presque certain. C'est un « éphérophile », c'est-à-dire un déviant sexuel qui a un penchant pour les adolescents.

La Couronne réclamait une peine de six à huit ans de pénitencier (sur un maximum de 10), vu le caractère de Masse. La défense suggérait six mois, vu la nature du geste. La juge Coupal a insisté sur « la protection de la société » et « la réprobation sociale ». Elle a souligné la vulnérabilité des victimes choisies par Masse et l'a condamné à cinq ans d'emprisonnement.

CHOISISSEZ VOTRE RABAIS ET FAITES VOS VALISES POUR LE PARADIS



ÉPARGNEZ SUR LA PEINTURE DE PREMIÈRE QUALITÉ PRATT & LAMBERT® ET VOUS POURRIEZ GAGNER UN VOYAGE POUR DEUX AUX BERMUDES.*

RABAIS PAR LA POSTE DE 4,00 \$
À L'ACHAT DE LATEX VAPEX® POUR MAISON ET LATEX VAPEX® POUR MURS ET PLAFONDS



RABAIS PAR LA POSTE DE 4,00 \$
À L'ACHAT DE PEINTURE ÉMAILÉE AQUA SATIN® ET LATEX AQUA MATTE® AINSI QU'À L'ACHAT DE PEINTURE LATEX POUR L'EXTÉRIEUR AQUA ROYAL® ET AQUA SHELL®

RABAIS PAR LA POSTE DE 5,50 \$

SUR TOUT GALLON DE PEINTURE ACCOLADE®

LES DÉCORATEURS DE MONTRÉAL L.TÉE 251, rue Saint-Catherine Est Montréal Tél.: (514) 288-2413	COLORATION PARIS 2000 4406, rue Wellington Verdun Tél.: (514) 786-5709	TAPIS TRUDEAU INC. 2223, boul. Labelle Lafontaine Tél.: (514) 438-2175	TAPIS L.G.L. INC. 1614, boul. Sainte-Adèle Sainte-Adèle Tél.: (514) 229-4290	AZALEE DÉCOR ENR. 275, boul. Laurier Beauceville Tél.: (514) 446-1383	AMBIANCE D'AUJOURD'HUI 2400, rue Deshautes Saint-Hyacinthe Tél.: (514) 778-7772	MAURICE BERNIER INC. 2933, boul. Des Hêtres Shawinigan Tél.: (819) 539-6343
A. GORAK L.TÉE 4241, rue Jean-Talon Est Montréal Tél.: (514) 725-1751	PEINTURE SALABERRY 4621, rue De Salaberry Montréal Tél.: (514) 334-6182	MEL CARTER INC. 453, boul. Beaconsfield Beaconsfield Tél.: (514) 695-2222	TAPIS L.G.L. INC. 11, chemin Lac Milette Saint-Sauveur Tél.: (514) 227-4955	DÉCOR PÉRIGNY INC. 1727, boul. Périgny Chambly Tél.: (514) 447-0181	LES TAPIS GUY LEDUC INC. 270, boul. Jacques-Cartier Tél.: (514) 746-5741	JACQUES LAFERTÉ L.TÉE 1650, boul. Lemoine Drummondville Tél.: (819) 477-8950
EMPIRE PAPIERS PEINTS 3455, avenue du Parc Montréal Tél.: (514) 849-1297	VAN HORNE & PEINTURE L.TÉE 4743, av. Van Horne Montréal Tél.: (514) 733-2944	L'ATELIER ART DESIGN ENR. 300, rue Principale Cowansville Tél.: (514) 266-8014	QUINCAILLERIE ROUSSEAU 463, av. Victoria Saint-Lambert Tél.: (514) 671-3267	LES CAPRICES DÉCOR 89 INC. 85, rue Victoria Sorel Tél.: (514) 746-5741	CANTIN & FILS L.TÉE 175, rue Saint-Vallier Est Québec Tél.: (418) 525-7123	DÉCOR N.W. L.TÉE 5067, boul. Bourque Rock Forest Tél.: (819) 823-4100
MARCEL LORTIE INC. 8594, boul. Saint-Laurent Montréal Tél.: (514) 381-3967	COLOBAR PONT-VIAU ENR. 357, boul. des Laurentides Laval Tél.: (514) 667-7200	MAISON VICTORIA DÉCOR 400, rue Principale Hudson Tél.: (514) 458-7501	LE COLORI MAÎTRE 1875, rue Montarville Brossard Tél.: (514) 465-2086	L'ENTRÉE DE LA PEINTURE 40, rue Saint-Pierre Saint-Constant Tél.: (514) 632-0753	HORIZON 391, boul. Taché Est Montréal Tél.: (418) 248-7840	CENTRE DE DÉCORATION 2452 St-Pierre Ave. Bathurst Tél.: (506) 548-5123
CENTRE DE RÉNOVATION D.G. INC. 5890, rue Saint-Jacques Ouest Montréal Tél.: (514) 482-8381	ASSELIN & FRÈRES 100, place Bourget Nord Joliette Tél.: (514) 736-8250	CENTRE DÉCORATION DRAPERIE CHATEAUGUAY 41, boul. d'Anjou Châteauguay Tél.: (514) 699-4406	DÉCOR SANS LIMITE 1692, rue Saint-Jacques Saint-Basile Tél.: (514) 441-2920	DÉCORATION J.G. BOMBARDIER 765, rue Saint-Jacques Saint-Jean-sur-Richelieu Tél.: (514) 346-4482	HENRI JEAN & FILS INC. 270, boul. Mailleux La Malbaie Tél.: (418) 966-3907	L'ÉLEGANCE DU COUVRE PLANCHER Cap-sur-Mer Tél.: (418) 966-2562

*Sous réserve que les clients des magasins participants soient inscrits au programme et aient rempli les conditions de participation. Le voyage est une valeur approximative au détail de \$5000.
*Aucun achat ne sera pris en compte pour les clients. *Aucun achat ne sera pris en compte pour les clients. *Aucun achat ne sera pris en compte pour les clients.

Actualités

Bourassa quitte l'hôpital

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

L'ancien premier ministre Robert Bourassa, qui souffre d'une récurrence de son cancer, est sorti temporairement de l'hôpital, hier.

M. Bourassa a été admis le 13 juin à l'hôpital Notre-Dame, au centre-ville de Montréal, parce qu'il éprouvait des étourdissements. On a d'abord soupçonné une labyrinthite, avant de découvrir, grâce à des tests plus poussés, qu'il s'agissait plutôt d'une récurrence de son cancer.

« M. Bourassa a reçu son congé temporaire de l'hôpital aujourd'hui », précisait-on à la direction des communications de l'hôpital Notre-Dame, hier soir.

Son état de santé s'est « sensiblement amélioré » depuis qu'il est entré à l'hôpital, il y a maintenant deux semaines, au point où son médecin traitant lui a permis de retourner à la maison, ajoutait-on.

M. Bourassa devra toutefois revenir à l'hôpital Notre-Dame la semaine prochaine pour recevoir des traitements de chimiothérapie.

La direction des communications ne pouvait préciser maintenant pour combien de temps M. Bourassa serait alors hospitalisé. « Tout indique qu'elle (l'hospitalisation) sera de courte durée. »

Il semble que l'ancien premier ministre libéral conserve toujours un bon moral et se montre déterminé à vaincre de nouveau le cancer.

145 000 \$ d'honoraires à Castonguay

Le président du conseil d'administration de la Banque Laurentienne, Claude Castonguay, aura reçu à la fin de l'année près de 145 000 \$ d'honoraires du gouvernement pour son travail sur l'assurance-médicaments et les régimes complémentaires de retraite.

M. Castonguay a été président du comité qui a mis sur pied le nouveau régime d'assurance-médicaments et il a été récemment chargé par la ministre d'État à l'Emploi, Louise Harel, de conseiller le gouvernement sur la problématique des régimes de retraite privés.

Par ailleurs, Nancy Neamtan, la présidente du chantier de l'économie sociale mis sur pied à la suite du sommet du printemps dernier, bénéficiera d'honoraires de 46 500 \$ pour les six mois de vie du chantier. Mme Neamtan est la seule présidente à être rémunérée, puisqu'elle oeuvre dans un organisme communautaire qui a dû lui trouver un remplaçant.

Les trois chantiers bénéficient en outre d'une subvention commune de 50 000 \$ pour leur fonctionnement.

Marché
international

Multimédia

Du jeudi 27 juin au
samedi 29 juin 1996

À la Place Bonaventure
Info: (514) 849-1612

10h à 18h jeudi et vendredi et
10h à 17h samedi

Pour les passionnés
des nouvelles
technologies de
l'information!

LE SALON DES EXPOSANTS

- Deux zones de démonstration
- 200 entreprises
- Des événements spéciaux
- Un centre d'affaires

INSCRIPTION PAR FAX: (514) 879-8756

Faxez ce coupon et votre badge vous attendra au Salon des exposants

Nom _____

Fonction _____

Entreprise _____

Adresse _____

Prov. _____

Téléphone _____

E-mail _____

Ville _____

Code postal _____

Telecopieur _____

OFFRE SPÉCIALE
AUX LECTEURS
DU JOURNAL LA PRESSE

Réduction de 5 \$ sur le billet d'entrée du Salon des Exposants
Marché international multimédia, Place Bonaventure, Hall Est

☐ OFFRE SPÉCIALE SALON SEULEMENT 17.09 \$

Veillez débourser ma carte

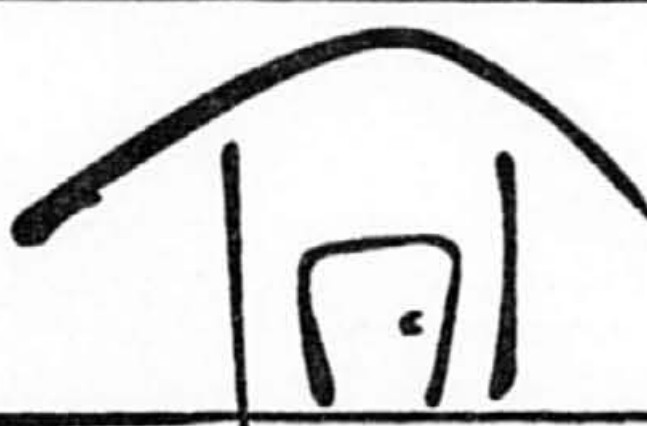
☐ Mastercard ☐ Visa

No. _____ Expiration _____

Date _____ Signature _____

Nom du détenteur de la carte _____

Marché International Multimédia, Cité des arts
et des nouvelles technologies de Montréal
15, rue de la Commune-Ouest, Montréal
(Québec) H2Y 2C6
Tél.: (514) 849-1612 Fax: (514) 879-8756
Visitez notre site Web: <http://cite.artech.org/mim>



L'ARRÊT-SOURCE

Maison d'hébergement
pour jeunes femmes
en difficulté

10249, Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2C 2T8
Tél.: (514) 383-2335 Fax: (514) 383-8568

RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 7 JUILLET 1996

Mode, chaussures, accessoires, cosmétiques, articles de bébé, bagages, meubles, appareils

SEARS AUJOURD'HUI
électroniques, literie, salle de bains, quincaillerie, rénovation, gros électroménagers

Rabais 210\$

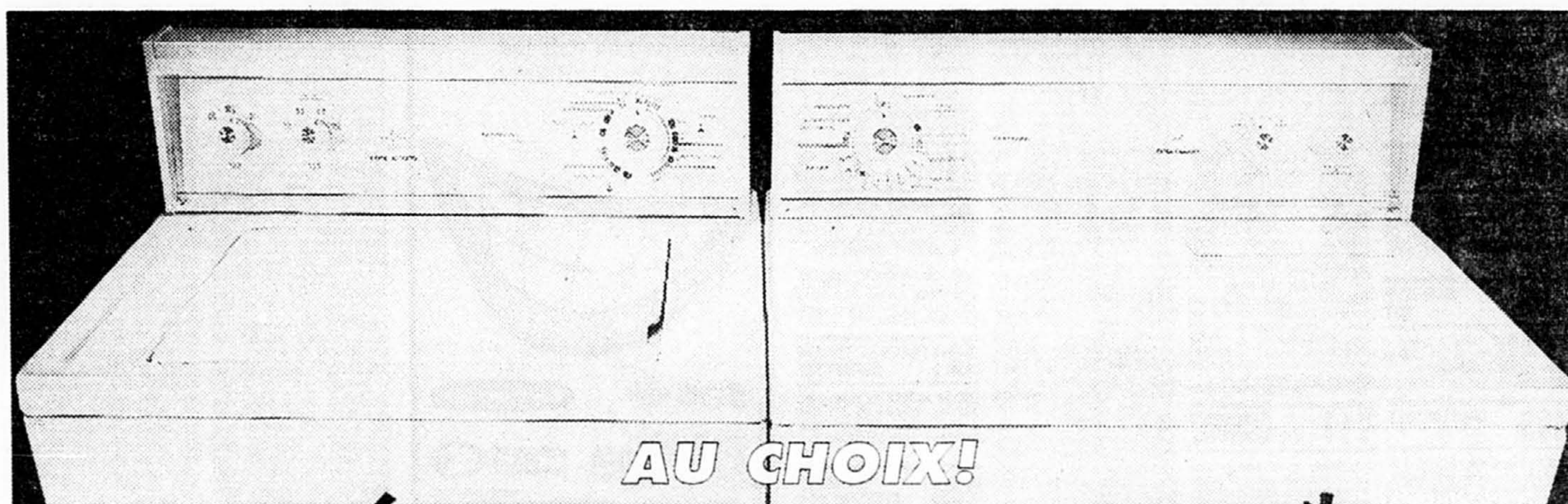
ENS. KENMORE^{MD} DE TRÈS GRANDE CAPACITÉ POUR LA LESSIVE

Laveuse 11 programmes à agitateur Dual-Action^{MD}, filtre à
charpie autonettoyant, distributeur de javellisant et d'assouplissant.
4 températures lavage/rinçage. Sears ord. 729,99. Ch...

599⁹⁹

Sécheuse 6 programmes à réglage Soft Heat^{MD} pour éviter de trop sécher le
linge. Porte à très grande ouverture, avertisseur indiquant que le filtre à
charpie doit être nettoyé. Avertisseur de fin de cycle. Sears ord. 499,99. Ch...

419⁹⁹



AU CHOIX!

DÉJOUEZ LA TPS*

OU, AVEC LA CARTE SEARS,

RIEN À PAYER AVANT UN AN![†]

SUR TOUS LES GROS ÉLECTROMÉNAGERS, MACHINES À COUDRE ET ASPIRATEURS^{††}
PAS D'INTERVENTION D'UN TIERS POUR LE CRÉDIT PAS D'ACOMPTÉ PAS D'ACHAT MINIMUM PAS DE TAXES À PAYER À L'AVANCE

*DÉJOUEZ LA TPS...Sears déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 7 juillet 1996.
L'offre s'applique seulement aux gros électroménagers, machines à coudre et aspirateurs^{††} dans les magasins Sears. L'offre sur la TPS ne s'applique
pas aux frais d'installation, de paiement différé, de livraison ou de contrat d'entretien ni aux achats sur catalogue ou des centres de liquidation.
^{††}Sauf aspirateur d'atelier dans le rayon quincaillerie.

[†]RIEN À PAYER AVANT JUILLET 1997...sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 35\$ de frais de
paiement différé. Offre en vigueur jusqu'au mercredi 31 juillet 1996. Cette offre ne s'applique pas aux achats sur
catalogue ni aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.

Hâtez-vous! Profitez d'une foule d'aubaines extraordinaires pendant la

VENTE D'ENTREPÔT SEARS

Nous rénovons afin d'accueillir le nouveau

**Centre SEARS
Multimarques^{MC}**

ÉLECTROMÉNAGERS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

À CETTE OCCASION, NOMBREUX MODÈLES EN DÉMONSTRATION À LIQUIDER POUR FAIRE DE LA PLACE!

dans la limite des stocks disponibles

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Copyright Canada, 1996, Sears Canada Inc.
Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

la aie

S.V.P. pas de grossistes!

Ouverture à 8 h 30!

Solde d'un jour

Quantités limitées

Désolés, pas de bon d'achat différé!

Le samedi 29 juin!

De 8 h 30 à 10 h!

50 % de rabais

Chocolats Connaisseur de Lindt, en boîte

Notre prix ord. 10,99 \$.

Solde d'un jour

499 \$

ch.
Friandises, rayon 729.

De 8 h 30 à 10 h!

Pas de TPS*
Presque tous vos achats!

*Nous donnons un rabais équivalent à la TPS.

Cette offre ne s'applique pas aux produits de beauté, aux fragrances, aux produits pharmaceutiques, aux restaurants, aux friandises, aux produits de tabac, aux jouets, aux articles et vêtements de sport, aux livres, aux fournitures de bureau, aux appareils électroniques, aux films et à la musique, aux meubles et aux gros électroménagers.

De 8 h 30 à 10 h!

50 % de rabais

Choix de chemises de ville unies ou fantaisie

Nos prix ord. 12,99 \$ à 75 \$.

Solde d'un jour

6,49 \$ à 37,50 \$ ch.

Exceptions : chemises Charter Collection® à 39,99 \$, chemises Arrow sans repassage et chemises blanches.

De 8 h 30 à 10 h!

50 % de rabais*

Bagages et sacs tout-aller Destination®

*Sur nos prix ordinaires
Bagages, rayon 796.

De 8 h 30 à 10 h!

50 % de rabais

Verres à pied Longchamps

Notre prix ord. 4 pour 37,99 \$.

Solde d'un jour 4 pour 18,99 \$

De 8 h 30 à 10 h!

de rabais
Chopes en porcelaine tendre

Notre prix ord. 3,99 \$

Solde d'un jour

199 \$

ch.

De 8 h 30 à 10 h!

50 % de rabais
Paquets de 4 caleçons blancs Vibrations® pour garçon

Nos prix ord. 6,99 \$ et 7,99 \$.

Solde d'un jour

3,49 \$ et 3,99 \$ le paquet

De 8 h 30 à 10 h!

de rabais*
Choix de vêtements de nuit pour elle

*Sur nos derniers prix étiquetés.

De 8 h 30 à 10 h!

de rabais*
Interchangeables Reebok et certains modèles Converse pour garçon, 8 à 16

*Sur nos prix ordinaires.

Vêtements pour garçon, rayon 437.

De 8 h 30 à 10 h!

40 % de rabais
Patins à roulettes Magnum

Notre prix ord. 119,99 \$.

Solde d'un jour 71,99 \$ la paire

De 8 h 30 à 10 h!

de rabais*
Sacs à main, ceintures et chapeaux Liz Claiborne

*Sur nos prix ordinaires.

Le choix varie selon le magasin.
Offerts dans certains magasins seulement.

De 8 h 30 à 10 h!

60 \$ de rabais
Vélos tout-terrain Tempest, 18 vitesses

Notre prix ord. 199,99 \$.

Solde d'un jour 139,99 \$ ch.

Béquille et assemblage en sus.

La Lunetterie la Baie vous offre

30 % de rabais*

Montures, lentilles, verres de contact, lunettes de soleil ainsi que tous les accessoires en magasin.

*Certaines restrictions s'appliquent.

La Lunetterie la Baie est exploitée par Tris Coffin Opticiens.

la  aie

Compagnie de la Baie d'Hudson

VOUS AVEZ LE MEILLEUR